



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 mai 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 mai 2003

**Mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort  
auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint* :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :** Melle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003**

DELIBERATION D20030224

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort  
auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les services de médecine professionnelle de la ville de Niort et de la Communauté d'Agglomération de Niort sont assurés par le même médecin, recruté par chaque collectivité sur des postes à mi-temps.

Afin d'assurer le secrétariat de ces deux services, il avait été décidé par convention entre la ville de Niort et la CAN de mettre à disposition de cette dernière la secrétaire médicale de la ville de Niort à hauteur de 50 % de son temps de travail.

Afin d'assurer la continuité de ce service, il est proposé de poursuivre cette mise à disposition.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire à signer une nouvelle convention de mise à disposition de la secrétaire médicale de la ville de Niort auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)